

# RAPPORT DU MAIRE 2023

## MUNICIPALITÉ DE SAINT-GILBERT RAPPORT DU MAIRE AUX CITOYENS RELATIVEMENT À LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2023

Chers concitoyens et concitoyennes,

Il me fait plaisir de vous présenter mon récapitulatif des faits saillants de l'année 2023 et, conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du *Code municipal*, mon rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier et du rapport des vérificateurs externes pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 décembre 2023. Le rapport financier du vérificateur indépendant a été préparé par la société de comptables professionnels agréés Mallette s.e.n.c.r.l..

Suite à la réalisation de leur mandat, les vérificateurs sont d'avis que « *les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette), de l'état des gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.* »

### FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2023

Pour faciliter la présentation de la situation financière de la municipalité, nous avons exclu des états financiers consolidés toutes les données relatives à la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf (RRGMRP), organisme contrôlé en partie par notre municipalité et géré en régie avec d'autres municipalités.

#### Fonctionnement

+ Revenus de fonctionnement.....	597 213 \$
- Charges incluant l'amortissement des immobilisations et des actifs.....	689 693 \$
= Déficit de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales.....	(92 480 \$)
+ Conciliation à des fins fiscales.....	166 021 \$
= <b>Excédent de fonctionnement de l'année 2023</b> .....	<b>73 541 \$</b>

#### Investissements

Quant aux opérations d'investissement de l'administration municipale, ceux-ci totalisent des investissements de l'ordre de 113 085 \$ pour l'exercice 2023. Ceci inclut la réfection de la partie nord de la route du moulin, la réparation du toit du centre municipal et du préau, la construction de la nouvelle entrée adaptée du centre municipal ainsi que le réaménagement de nouveaux bureaux dans le centre municipal. C'est une année que l'on peut considérer comme exceptionnelle en projets d'investissements en immobilisations et infrastructures réalisés en une seule année.

#### Sommaires des autres projets

Parmi les autres projets dignes de mention en 2023 : le sentier de raquettes a vécu son ouverture au début de 2023 et plusieurs personnes en ont profité depuis. Le comité des loisirs a fait plusieurs activités très appréciées tout au long de l'année et je crois que tout le monde les encourage à poursuivre dans la même lignée pour 2024. Nous avons continué de garder un œil vigilant sur la vitesse et le transport lourd qui se sont bien améliorés depuis les deux dernières années.

#### Confirmations reçues – Octroi de subventions

Provincial:

##### Sommes reçues en 2023 :

- 16 000 \$ Programme d'aide à la voirie locale (PAVL-PPA-ES)
- 15 000 \$ Programme d'aide à la voirie locale (PAVL-PPA-CE)
- 46 131 \$ Programme d'aide à la voirie locale (PAVL-ERL)
- 4 763 \$ de compensation TVQ

# RAPPORT DU MAIRE 2023

## Lettres d'annonces reçues en 2023 mais n'apparaissant pas aux états financiers au 31 décembre 2023 puisque l'aide est non versée :

- 57 000 \$ + 14 250 \$ Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure (PSISRPE) pour la réparation du préau
- 4 000 \$ Programme d'aide à la voirie locale (PAVL-PPA-ES)

### Fédéral:

- 250 \$ du budget discrétionnaire du député fédéral.
- 100 000 \$ Fonds pour l'accessibilité pour la construction de l'entrée adaptée

### Autres:

- 8 000 \$ de la Caisse Desjardins pour l'aménagement de bureaux du Centre innovation de Saint-Gilbert

## Dette

J'ai une grande fierté de vous annoncer que nous accomplissons pour la troisième année consécutive un fait très rare dans le monde municipal. Voici notre exploit pour 2023: à la ligne « Dette à long terme » du rapport financier comptable en date du 31 décembre 2023, le montant inscrit confirmé par les comptables est de 0 \$. Cela signifie que la Municipalité n'avait pas de paiement de dette à long terme restant à effectuer à cette date. Bien entendu, depuis cette date, des paiements à faire ont ou vont débiter en 2024 pour les emprunts pour la route du moulin et la nouvelle entrée adaptée. Malgré cela, il reste que du point de vue strictement comptable, nous avons terminé l'année 2023 sans aucune dette à long terme. On peut tous en être très fiers.

**Dette à long terme.....0,00 \$**

## État de l'excédent (surplus accumulé)

**Excédent de fonctionnement non affecté..... 72 025 \$**

**Excédent de fonctionnement affecté:..... 66 798 \$**

### Détail de l'excédent affecté :

Fonds réservé pour réseau d'aqueduc..... 18 000 \$

Budget de fonctionnement 2023..... 14 464 \$

Fonds réservé pour préservation de l'église ..... 5 045 \$

Gymnase de l'École secondaire de Saint-Marc..... 2 072 \$

Fonds réservé pour les élections..... 3 705 \$

Fonds réservé pour réseau routier..... 11 756 \$

Fonds de roulement..... 11 756 \$

**Total de l'excédent affecté et non affecté..... 138 823 \$**

**Revenus reportés (Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques)..... 5 780 \$**

## Fonds réservés

Nos fonds réservés incluant le fonds de roulement continuent de se remplir lentement mais sûrement en 2023 à l'exception du fonds pour l'aqueduc qui n'a reçu aucune contribution. Le fonds de roulement et le fonds réservé pour le réseau routier se sont remplis chacun de l'équivalent de 1¢ de taxe en 2023. Le fonds réservé pour les élections est une obligation légale que toute municipalité se doit de remplir depuis 2021 avant la prochaine élection et que le conseil a décidé d'accomplir sur 4 ans, avant les prochaines élections de 2025 et, ensuite, après chaque élection qui aura lieu. Pour référence, Saint-Gilbert n'a pas eu d'élection depuis 2013 et 2023 est la 3<sup>e</sup> année de contribution au fonds.

# RAPPORT DU MAIRE 2023

Je crois aussi important de préciser que le fonds réservé pour l'église est actuellement uniquement composé depuis sa fondation en avril 2019 de 1000 \$ venant du surplus d'opérations en profit du 125<sup>e</sup> de Saint-Gilbert et de donations de citoyens ayant donné spécifiquement pour ce fonds. Aucune taxe publique n'y a contribué à ce jour.

## Traitement des élus 2023

Dans un but de transparence et conformément à l'article 11 de la *loi sur le traitement des élus municipaux* qui requiert que: « une municipalité dont le règlement est en vigueur doit inclure dans le rapport financier de la municipalité une mention de la rémunération et de l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal », voici la rémunération 2023 de vos élus:

Rémunération des élus 2023 Municipalité de Saint-Gilbert						
Siège	Nom	Représentation	Rémunération brute	Allocation de dépenses	Total brut	Payé par
Maire	Daniel Perron	Maire	6 144,60 \$	3 072,24 \$	9 216,84 \$	Municipalité
		MRC de Portneuf*	4 724,10 \$	2 362,05 \$	7 086,15 \$	MRC de Portneuf
		Régie verte (RRGMRP)	846,90 \$	423,40 \$	1 270,30 \$	RRGMRP
Conseiller #1	Caroline Gignac	Conseiller municipal	1 497,93 \$	748,96 \$	2 246,89 \$	Municipalité
Conseiller #2	François Savard	Conseiller municipal	1 497,93 \$	748,96 \$	2 246,89 \$	Municipalité
Conseiller #3	Luc Gignac	Conseiller municipal	1 497,93 \$	748,96 \$	2 246,89 \$	Municipalité
Conseiller #4	Raymond Groleau	Conseiller municipal	1 497,93 \$	748,96 \$	2 246,89 \$	Municipalité
Conseiller #5	Huguette Chalifour	Conseiller municipal	1 497,93 \$	748,96 \$	2 246,89 \$	Municipalité
Conseiller #6	David Charbonneau	Conseiller municipal	1 497,93 \$	748,96 \$	2 246,89 \$	Municipalité

\* Inclut le conseil, les comités et commissions de la MRC, voir : <https://portneuf.ca/mrc/structure-organisation/comites-commissions/>

## Conclusion

Avec un excédent de fonctionnement accumulé non affecté de 72 025 \$ et majoritairement grâce à une dette à long terme inexistante, notre Municipalité présente une excellente situation financière pour 2023. Je constate des finances saines ainsi qu'un taux de taxation en bas de l'inflation. Finalement, je désire remercier les membres du conseil municipal, les employés municipaux et tous les citoyens bénévoles pour leur implication et le travail accompli pour le bénéfice de notre communauté durant l'année 2023. Félicitations!

Pour terminer en mention spéciale, je ne peux passer sous silence le fait que tous ces projets ont été réalisés malgré une année de transition en 2023 entre notre ancien directeur général, Christian Fontaine, et sa nouvelle remplaçante, Mylène Robitaille. Cela relève pratiquement du tour de force pour tout le travail effectué. Un bravo tout spécial bien mérité à vous deux!

Sincèrement vôtre,

Daniel Perron  
Maire de Saint-Gilbert